

Syndicat mixte « Espaces naturels régionaux »

Créé par arrêté préfectoral du 27 décembre 2002

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Délibération n° 22 – 1116

Réunion du : 05 décembre 2022
Date de convocation : 07 novembre 2022
Présidence : Anthony JOUVENEL

COMPOSITION DU COMITE SYNDICAL

Conseil Régional Hauts-de-France

Aurore COLSON
Alexandre COUSIN
Paul Henry HANSEN-CATTA
Nelly JANIER-DUBRY
Anthony JOUVENEL
Danièle PONCHAUX
Patricia POUPART

Conseil Economique, Social et Environnemental Régional

Déborah CLOSSET- KOPP
Philippe GAYOT
Ginette VERBRUGGHE
PNR de l'Avesnois
Anne-Sophie BOISSEAUX
Sylvie CLERC-CUVELIER
Benoît WASCAT

PNR des Caps et Marais d'Opale

Claire SONZOGNI
Jean-Michel TACCOEN
Sophie WAROT-LEMAIRE
PNR Scarpe-Escaut
Grégory LELONG
Didier VAN POUCKE
Raymond ZINGRAFF

Membres présents : Déborah CLOSSET- KOPP, Aurore COLSON, Alexandre COUSIN, Paul Henry HANSEN-CATTA, Anthony JOUVENEL, Danièle PONCHAUX, Patricia POUPART, Claire SONZOGNI, Didier VAN POUCKE, Ginette VERBRUGGHE, Sophie WAROT-LEMAIRE, Raymond ZINGRAFF,

Membres absents excusés ayant donné pouvoir : Anne-Sophie BOISSEAUX, Nelly JANIER-DUBRY, Jean-Michel TACCOEN,

Membres absents excusés : Sylvie CLERC CUVELIER, Philippe GAYOT, Grégory LELONG, Benoît WASCAT.

- Soit 12 membres présents, représentant 15 voix sur un total statutaire de 19. Le Comité Syndical peut valablement délibérer.

Objet : Organisation du débat d'orientations budgétaires 2023

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté portant création du syndicat mixte des Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais (Espaces naturels régionaux) en date du 27 décembre 2002,

Vu les statuts du Syndicat mixte Espaces naturels régionaux,

Vu la Convention Pluriannuelle d'Objectifs 2023-2025 entre la Région Hauts-de-France et Espaces naturels régionaux

Considérant les orientations budgétaires pour l'année 2023 présentées ce jour devant le Comité syndical d'Espaces naturels régionaux,

Le Comité Syndical, après avoir délibéré et procédé au vote :

Votants : 15 (dont 3 pouvoirs),

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

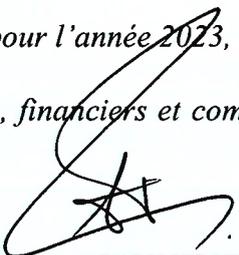
Syndicat mixte « Espaces naturels régionaux »

Le Comité syndical,

Prend acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'année 2023,

Autorise le Président à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibéré en séance les, jour, mois et an susdits.



Anthony JOUVENEL
Président du Syndicat Mixte

LILLE : ENRx - Siège social, 6, rue du Bleu Mouton – BP 70073 – 59028 LILLE Cedex / N° SIRET : 255 902 918 00028

Tél. : -33 (0)3 20 12 89 12 / contact@enrx.fr

VILLENEUVE D'ASCQ : ENRx - CRRG Hauts-de-France : Ferme du Héron, chemin de la Ferme Lenglet – 59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Tél. : -33 (0) 20 67 03 51 / crrg@enrx.fr

enrx.fr / plantonsledecor.fr / biodimestica.eu / projet-bluester.eu

Orientations budgétaires 2023

Budget ordinaire

A) Les dépenses

Il convient de distinguer à l'intérieur de ce budget 2 sections :

- le budget de fonctionnement général
- le budget des dépenses de personnel

□ **Le budget de fonctionnement général**

Il s'établit à hauteur de **567 895,30 €**.

□ **Le budget des dépenses de personnel**

Il s'établit à hauteur de **1 776 112,50 €**.

Ces ressources budgétaires seront affectées aux différents services d'Espaces naturels régionaux à savoir les missions centrales et régionales ainsi qu'au Centre Régional de Ressources Génétiques.

B) Les recettes

□ ***Le Conseil Régional***

La dotation statutaire 2023 est de **2 290 900,00 €** comme convenu dans la convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens 2023-2025.

□ ***Le Département du Pas-de-Calais***

Le Conseil Départemental du Pas-de-Calais participe au fonctionnement du Centre Régional de Ressources Génétiques à hauteur de **10 367,00 €**.

□ *Le Département du Nord*

Le Conseil Départemental du Nord participe au fonctionnement du Centre Régional de Ressources Génétiques à hauteur de **25 000,00 €**.

□ *Les recettes propres*

Ces recettes sont estimées à **17 740,80 €** et sont constituées par :

- la participation des salariés au titre des chèques-repas,
- des recettes perçues par la Régie instituée par le Syndicat Mixte pour la vente des produits et prestations fournies par E.N.R.x.

La proposition de budget ordinaire s'équilibre en dépenses et en recettes à **2 344 007,80 €** pour l'année 2023.

Propositions budgétaires au 1er janvier 2023
Budget ordinaire

DEPENSES	Budget
Charges à caractère général	567 895,30 €
Personnel et frais assimilés	1 776 112,50 €
Postes budgétés au 01/01/2023	28
TOTAL DEPENSES	2 344 007,80 €

RECETTES	Budget
Conseil Régional 2023	2 290 900,00 €
Département du Pas-de-Calais	10 367,00 €
Département du Nord	25 000,00 €
Recettes propres	17 740,80 €
TOTAL RECETTES	2 344 007,80 €

Orientations budgétaires 2023

Budget extraordinaire

Budget extraordinaire - Opérations programmées

Tableau récapitulatif

Nouvelles opérations programmées ou opérations programmées relevant de conventions annuelles												
Programme	Date		Budget total du programme					Inscription au D.O.B. 2023				
	Début	Fin	Montant	Europe	Conseil Régional	ENR _x sur Fonds propres	Autres	Budget	Europe	Conseil Régional	ENR _x sur Fonds propres	Autres
Mécénat DECATHLON	01/01/2023	31/12/2023	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	20 000,00 €
Mécénat VOIX DU NORD	01/01/2023	31/12/2023	31 215,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	31 215,00 €	31 215,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	31 215,00 €
<i>Sous-total</i>			<i>51 215,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>51 215,00 €</i>	<i>51 215,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>51 215,00 €</i>
Opérations programmées antérieures à 2023 (Conventions pluri-annuelles)												
Programme	Date		Budget total du programme					Inscription au D.O.B. 2023				
	Début	Fin	Montant	Europe	Conseil Régional	ENR _x sur Fonds propres	Autres	Budget	Europe	Conseil Régional	ENR _x sur Fonds propres	Autres
			0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<i>Sous-total</i>			<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>	<i>0,00 €</i>
TOTAL GENERAL			51 215,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	51 215,00 €	51 215,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	51 215,00 €

Mécénat DECATHLON : 20 000,00 €

Le don prévu dans la convention de mécénat 2023 servira à des projets de boisements ou des actions liées à la biodiversité, le patrimoine animal et végétal des Hauts-de-France.

Mécénat VOIX DU NORD : 31 215,00 €

Le don prévu dans la convention de mécénat 2023 servira à la réalisation de projets de reforestation sur foncier public notamment dans les communes de Ohain, Rang Du Fliez, Armbouts Cappel, Jenlain, Guisy, Attin, Aubin St Waast, Enquin sur Baillon, Alettes, Saint Python, Frethun, Calais, Hem, Fresnes sur Escaut et Camiers.

Orientations budgétaires 2023

Récapitulatif

Budget	Montant
Ordinaire	2 344 007,80 €
Extraordinaires	51 215,00 €
<i>Total</i>	<i>2 395 222,80 €</i>